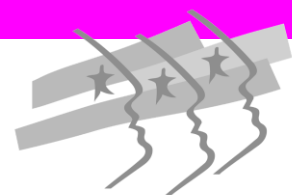


La lettre du MEDEF de l' Ain

N° 35 Février-Mars 2012



MEDEF de l'ain
Mouvement des Entreprises de France

SOMMAIRE

- **ACTU Ain** 2
 - Qui ? Quoi ? Pourquoi ?
Venez partager un moment d'échange avec les entrepreneurs de votre bassin
 - Bienvenue à Jérôme DARMON,
Conseil en Ressources Humaines
 - Amallia Direction Bourg-en-Bresse
2011 : le bilan
- **Actu Région** 4
 - Rapport de Conjoncture
- Air Rhône Alpes
Unique observatoire de la qualité de l'air
 - MEDEF Rhône Alpes & Pôle Emploi
Partenaires pour l'emploi en région
 - « Approche de la compétitivité française » -
un document inédit
 - Infrastructures de transport en Rhône Alpes
- **Actu France** 6
 - Egalité professionnelle
Ce qui a changé au 1^{er} janvier 2012
 - Signature de 4 accords pour l'emploi des jeunes
en 2011
 - 8 propositions pour les TPE-PME-ETI
- **Agenda / Interview** 7

EDITO

Meilleurs vœux pour 2012

Dans la continuité de 2011, le MEDEF de l'Ain va poursuivre son travail avec les entreprises du territoire pour aider au développement de notre activité économique, au renforcement de notre compétitivité et au maintien des emplois dans cette période de crise.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à l'occasion des 4 prochaines réunions que nous organisons sur le département pour échanger avec vous sur les valeurs et les missions du MEDEF de l'Ain (voir article page 2).

Ensemble nous irons encore plus loin en 2012.

A tous je vous souhaite mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite dans vos projets.

Très belle année 2012.



Francis GUAITOLI
Président du MEDEF de l'Ain

A la UNE ...

Taxe d'apprentissage 2012

C'est le moment d'établir votre déclaration !

Sollicitez les services du MEDEF de L'Ain, délégataire de l'OCTA IPRA, votre collecteur régional interprofessionnel !

Nous mettons à votre disposition :

- un bordereau de collecte
- un accès à notre site WEB de déclaration pour la fiabilité de vos calculs.

Nous garantissons l'optimisation de vos déductions et effectuons pour vous la vérification et l'affectation de votre taxe aux écoles de votre choix selon les dispositions légales en vigueur.

Date limite de versement : avant le 1^{er} mars 2012

Contact : Marie-France BOZONNET

04.74.32.17.16 - mariefrancebozonnet@medef-ain.com

20 mars 2012 Conférence : « Comment protéger les savoir-faire et les données de l'entreprise »

Le MEDEF de l'Ain organise une conférence ouverte à toutes les entreprises sur la Sécurité Economique et la protection des informations.

Elle sera animée par Monsieur Benjamin SUEUR de la DCRI (Direction Centrale du Renseignement Intérieur). Celle-ci se tiendra à PERONNAS-Maison des Entreprises- Salle Bellevue à 18h.

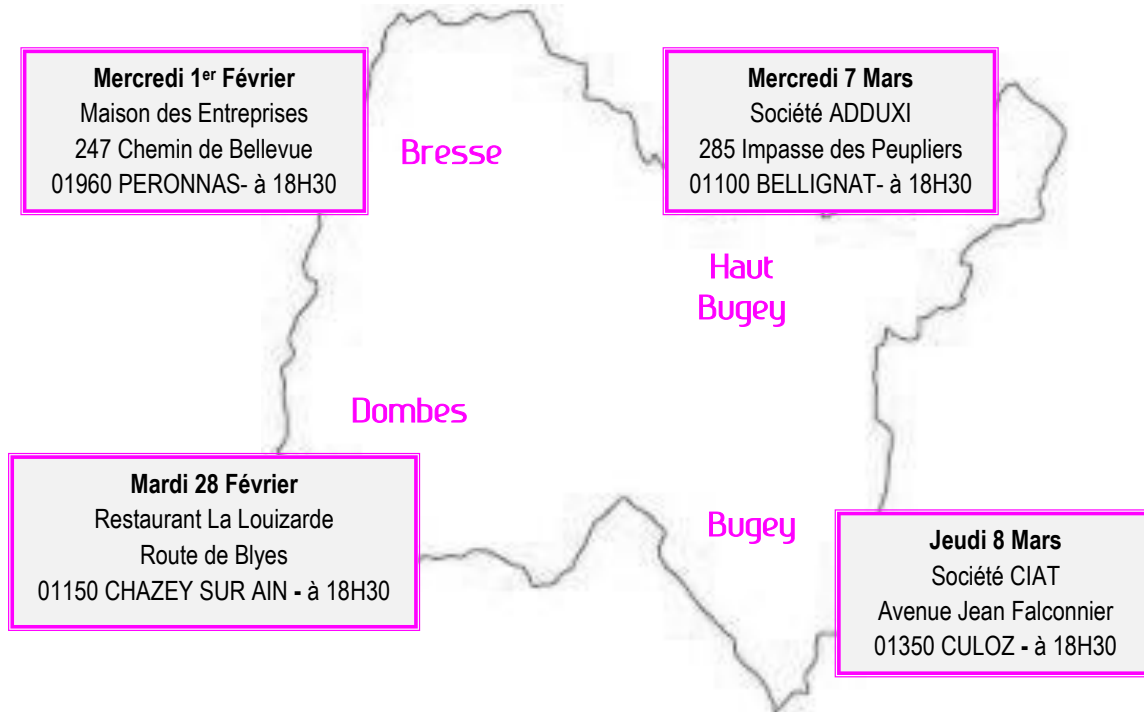
La conférence sera précédée d'un Conseil d'Administration du MEDEF de l'Ain à 17h.



Qui ? Quoi ? Pourquoi ?

Chefs d' entreprises, Dirigeants, Responsables...

Venez partager un moment d' échange avec les entrepreneurs de votre bassin.



Les manifestations ci-dessus sont pour nous l'occasion de venir à votre rencontre, de faire connaissance et de vous présenter nos actions.

Rappelons que le MEDEF de l'Ain rassemble plus de 2 500 entreprises, en direct ou par l'intermédiaire des Branches Professionnelles adhérentes (Métallurgie, BTP, Transport..) et plus de 250 Mandataires bénévoles qui s'investissent pour défendre les intérêts et les positions des entreprises, petites ou grandes, sur le département.

Intervenants :

Bresse, 1^{er} Février : Monsieur **Francis GUAITOLI**, Président du MEDEF de l'Ain, Madame **Agnès LAPIERRE** et Monsieur **Alain WALTER** accompagnés d'autres représentants nous présenteront les axes stratégiques et rôles principaux de notre organisation sur le territoire.

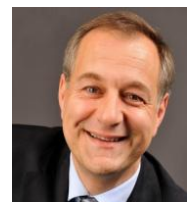
Plaine de l' Ain, 28 Février : Monsieur **Stéphane ROSTAING**, Vice-Président du MEDEF de l'Ain, nous proposera après une rapide présentation, un débat entre le parlementaire Monsieur **Charles de la VERPILLIERE** et les Chefs d'Entreprises pour mieux comprendre le rôle à la fois institutionnel et opérationnel du MEDEF de l'Ain.

Haut Bugéy, 7 Mars : Nous remercions Monsieur **Alain PALISSE**, Vice-Président du MEDEF de l'Ain, qui nous reçoit dans sa société à Bellignat. Il nous présentera avec Monsieur **Bernard GAUD**, Président du MEDEF Rhône Alpes et Monsieur **Vincent BAUD**, Trésorier du MEDEF de l'Ain, les missions principales et les enjeux de notre organisation. Nous aborderons également la responsabilité du Chef d'Entreprise et les bonnes pratiques avec l'intervention du procureur, Monsieur **François BLANC**.

Bas Bugéy, 8 Mars : Monsieur **Francis GUAITOLI**, Président du MEDEF de l'Ain, est heureux de vous accueillir au sein de la société CIAT à CULOZ en compagnie de Monsieur **Alain CANTON** et Monsieur **Louis GIREAU**, Mandataires. Ils nous présenteront les axes stratégiques et rôles principaux de notre organisation sur le département.

Nous répondrons à toutes vos questions à l'occasion de ces réunions d'échanges conviviales, suivies d'un cocktail. Nous vous attendons nombreux.

Francis GUAITOLI
Président



Pour tout renseignement complémentaire et pour confirmer votre participation,
merci de contacter Mme Sylvie FAVRO au MEDEF de l'Ain, 247 chemin de Bellevue, BP21, 01960 Péronnas
Tél : 04 74 32 17 10 Fax : 04 74 32 00 59 Email : secretariatdir@medef-ain.com

Bienvenue à Jérôme DARMON

Conseil en Ressources Humaines

Après avoir travaillé plusieurs années au sein de la grande distribution spécialisée où il fait ses armes en tant que manager et gestionnaire, Jérôme DARMON, transfère ensuite son savoir-faire dans une TPE et devient directeur d'un centre de profit de 12 personnes.

Puis il intervient comme consultant dans les domaines de la formation et de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences).

Riche de ce cursus, il est arrivé début janvier 2012 au MEDEF de l'Ain en tant que Conseil en Ressources Humaines.



Sa mission se décline en trois axes :

- ◆ Déployer une démarche d'aide au recrutement pour les TPE, PME et PMI, du secteur concurrentiel de l'Ain, en prenant en charge le processus de A à Z. Cette prestation gratuite est tournée en priorité vers les personnes relevant des politiques d'insertion socioprofessionnelles.
- ◆ Promouvoir les dispositifs Etat / Région de maintien et de préservation des emplois (GPEC), sensibiliser, informer sur les évolutions législatives et réglementaires et assurer le relais aux organismes experts (Etat, Région, OPCA, Organismes Financiers & Juridiques, Branches Professionnelles...) afin de mobiliser les accompagnements techniques et financiers adaptés à vos problématiques.
- ◆ Informer les entreprises des services et initiatives, proposés par le MEDEF de l'Ain tels que projets de recrutement collectif, ateliers d'échanges, job dating, conférences...

Jérôme DARMON est à votre disposition pour toute question ou sollicitation de votre part.

Contact : Jérôme DARMON

04 74 32 17 18 – jeromedarmon@medef-ain.com

Rhône-Alpes



Cette action est cofinancée par l'Union Européenne



Amallia Direction Bourg en Bresse 2011 : Le bilan

Amallia Direction Bourg en Bresse, vous remercie de votre confiance et de votre fidélité. En effet, la période de versement 2011 de la Participation des Entreprises à l'Effort de Construction (PEEC) s'est dernièrement achevée et nous constatons une hausse de plus de 2.50 % des versements par rapport à 2010. 55 entreprises nous ont rejoints en 2011 pour devenir adhérentes d'Amallia Direction Bourg en Bresse.

Bien entendu en parallèle de ces fonds versés notre engagement à vos côtés reste entier, afin d'apporter toujours plus de produits et de services à vos salariés

Nous nous devons d'accompagner vos salariés et de leur proposer les solutions logements correspondant à leurs demandes.

Ainsi, en 2011 nous avons pu apporter des aides significatives sur le territoire, telles que :

- ◆ 364 prêts « accession » accordés pour un montant total de 3 136 K€
- ◆ 1 696 avances « loca pass® » pour un montant de 682 K€
- ◆ 1 358 dossiers représentant plus de 11 millions d'engagements de garantie de loyer
- ◆ 500 familles ont été logées sur le territoire dans des logements « réservés » par Amallia

En tout ce sont plus de 4 300 aides attribuées. Plus de 2 millions d'euros ont également été engagés en subvention et 275 K€ en prêts pour la réservation de logements sociaux à destination de vos salariés.

Et toujours des services comme :

La mobilité professionnelle : c'est un enjeu économique et social primordial pour vos entreprises, c'est pourquoi nous accompagnons vos salariés dans leurs recherches d'un logement sur le site d'arrivée. Au-delà de cette prestation classique des prestations sur mesure peuvent également être proposées.

L'assistance des salariés en difficulté : avec une Conseillère dédiée qui reçoit, écoute, diagnostique et apporte des solutions à de nombreux salariés victimes d'accidents de la vie. Cette prestation est complètement gratuite et bien sûr confidentielle.

Le conseil en financement : plus de 300 rendez-vous ont été assurés en 2011. Le salarié qui a un projet immobilier, ne perd plus de temps à faire « le tour des banques », il bénéficie d'un interlocuteur unique qui le conseille en toute objectivité, négocie les taux et la gratuité des frais de dossier bancaire. Ce service est également confidentiel et gratuit.

Vous renouvelant nos remerciements pour votre confiance, nous vous invitons à consulter notre site : www.amallia.fr

ou à contacter votre conseiller relation entreprises :

Christelle BOIREAU au 04 74 42 25 04

Hubert MANISSIER au 04 74 42 25 01



Air Rhône Alpes

Unique observatoire de la qualité de l'air



Dans le cadre des orientations prises par le Grenelle de l'Environnement, la surveillance de la qualité s'est régionalisée et les associations Agréées de Surveillance de la qualité de l'air de la région se sont regroupées, le 1^{er} janvier 2012, sous un seul et même observatoire : Air Rhône-Alpes.

L'observatoire surveille constamment et étudie la qualité de l'air pour pouvoir répondre aux exigences réglementaires et informer les populations en cas de trop forte pollution.

Agréé par le Ministère de l'écologie, du développement durable des transports et du logement, Air Rhône-Alpes regroupe plus d'une centaine d'adhérents, tous concernés par la problématique de la qualité de l'air. Ils sont répartis selon 4 collèges - représentants de l'Etat, collectivités territoriales et locales, professionnels de l'industrie et du transport et associations de consommateurs et autres personnalités qualifiées (scientifiques et professionnels de santé) - afin de garantir un maximum de transparence et d'indépendance dans le traitement et la diffusion des informations aux citoyens.

Retrouvez plus d'informations sur :

www.air-rhonealpes.fr



MEDEF Rhône Alpes & Pôle Emploi

Partenaires pour l'emploi en région

Le 21 décembre dernier, le MEDEF Rhône Alpes, l'Etat et Pôle emploi, ont signé une convention de partenariat, pour « favoriser le développement de l'emploi et des compétences dans les entreprises de Rhône Alpes ». Au travers d'une meilleure information et de la mise en commun des moyens de chacun, les partenaires se sont donnés pour objectifs d'optimiser les services proposés pour l'emploi, d'assurer la promotion de la diversité en entreprise et de promouvoir les dispositifs de l'alternance. Pour une meilleure mise en œuvre, des référents territoriaux Emploi/Formation seront désignés par les partenaires, dans le sens des accords du 23 mai 2011 sur la territorialisation des politiques d'emplois. Une convention bienvenue, dans un contexte où l'emploi en France et en Rhône Alpes reste fragile.

Nous vous rappelons que les chargés de mission Mode d'Emplois du MEDEF Rhône Alpes sont à votre disposition dans votre département.

Info +

La volonté pour le MEDEF de s'impliquer sur la question de l'emploi, vient d'être réaffirmée par Laurence Parisot, lors de sa conférence de presse du 17 janvier 2012. Elle y évoque l'objectif du MEDEF et de dix grandes branches professionnelles, de pouvoir mettre en œuvre La Préparation Opérationnelle à l'emploi : un outil qui part du besoin de l'entreprise pour former un candidat qualifié et faire correspondre ainsi, l'offre et la demande. Cet outil, pourrait sur 2012 permettre à 60 000 personnes d'accéder à l'embauche et satisfaire ainsi réellement les besoins des entreprises.



Conjoncture

2011-2012

La formation contre la crise

Source : OPCALIA Rhône Alpes

Pour mieux identifier et comprendre leurs comportements et leurs besoins pour 2012, OPCALIA Rhône Alpes, organisme collecteur (OPCA) de la contribution au titre de la formation professionnelle, a mené une enquête au 3^{ème} trimestre 2011, auprès d'un échantillon de 172 entreprises de la région.

Rapport d'enquête :

Des entreprises confiantes en 2011, malgré des incertitudes pour 2012

En Rhône Alpes, 83% des entreprises interrogées s'avouaient confiantes pour l'avenir de leurs entreprises, même si les intentions d'embauches pour l'année 2012 sont inférieures de 4% environ par rapport à 2011. 32% des entreprises de la région, disent cependant rencontrer des difficultés dans leur recrutement, dues principalement à une pénurie de bons profils et dans une moindre mesure au déficit d'image et donc la faible attractivité des métiers concernés. La branche du transport/logistique et les profils techniques sont ici les plus touchés.

La formation : une image toujours positive et une priorité affirmée

Si en 2011 le nombre d'entreprises ayant formé leurs salariés a sensiblement baissé (de 75% en 2010 à 71% cette année), 67% des entreprises interrogées jugent la formation continue de leurs collaborateurs « prioritaire », puisqu'elle permet entre autres de favoriser le développement personnel et de développer les compétences des salariés. 98% des entreprises ayant fait suivre une formation à leurs salariés cette année ont jugé ces actions efficaces.

L'alternance : baisse pour les contrats de professionnalisation en 2011

L'alternance est toujours reconnue et appréciée des entreprises en 2011, mais le nombre d'entreprises ayant eu recours à des contrats de professionnalisation cette année a légèrement baissé : de 6 points par rapport à 2010. 41% des entreprises interrogées sur la région, affirment tout de même avoir déjà eu recours au « Contrat Pro », principalement pour les entreprises de plus de 10 salariés (57% d'entre elles). Les secteurs de la prévention-sécurité, des bureaux d'études et du transport/logistique ont d'ailleurs davantage eu recours à cette politique de professionnalisation.

Malgré les incertitudes exprimées par les entreprises sur l'avenir économique et social de cette année 2012, la formation professionnelle demeure donc un dispositif essentiel dans les politiques de développement de la plupart d'entre elles.

« Approche de la compétitivité française » - un document inédit.

Syndicats employeurs et salariés ensemble pour l' intérêt collectif

Le MEDEF Rhône Alpes a présenté le jeudi 12 janvier, lors d'une conférence de presse, un document inédit, signé en juin dernier par trois syndicats patronaux (MEDEF, CGPME et UPA) mais également trois syndicats salariés (CFDT, CFE CGC et CFTC), et qui s'intitule : « Approche de la compétitivité française ». Fait assez rare pour être souligné, les six partenaires sociaux ont en effet choisi de s'entendre pour « l'intérêt collectif », et d'établir depuis le début de l'année 2010, un diagnostic commun sur la compétitivité.

D'ores et déjà présenté sur le plan national au mois de juin 2011, c'était cette fois au tour des organisations de la région Rhône Alpes de se réunir, pour présenter le document côte à côte, et défendre ainsi leurs propositions communes.

Devant un certain nombre de constats négatifs, les partenaires proposent avant tout de valoriser les atouts de la France afin d'en relancer la compétitivité, en s'appuyant sur sa force innovante et la qualité de sa main d'œuvre, mais également sur la puissance économique du pays en Europe dont il faudrait davantage tirer partie. Parallèlement, il apparaît nécessaire de dynamiser le tissu d'entreprises en encourageant davantage l'entrepreneuriat et de développer la croissance de la France à l'international.

Enfin, pour répondre entre autres au déficit de la balance commerciale du pays, qui importe bien plus qu'il n'exporte, les organisations demandent un allègement des charges, qui pèsent sur les entreprises et freinent leur développement, ainsi qu'une révision du système de financement de la protection sociale.

Une voix globalement soutenue par l'ensemble des six organisations patronales et salariales.



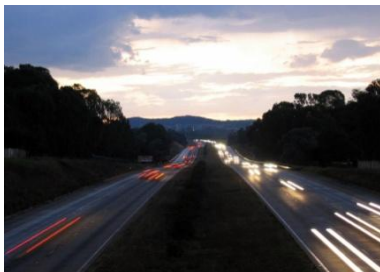
De gauche à droite :
Laurent Caruana CFE-CGC, François Turcas CGPME, Elisabeth Le Gac CFDT, Bernard Gaud MEDEF, Christian Cumin CFTC, Bernard Cabut UPA



Infrastructures de transport en Rhône Alpes

Des projets aux enjeux économiques et environnementaux importants

Carrefour incontournable des grandes liaisons européennes, la compétitivité et le bien-être économique de la région Rhône Alpes sont en grande partie liés au développement de ses infrastructures de transport. Aujourd'hui au cœur de nombreuses discussions, plusieurs projets de construction et d'aménagement devraient pouvoir se concrétiser dans un futur proche.



Le contrat de projet entre l'Etat et la Région pour 2007-2013 jugeait prioritaire d'investir sur les axes ferroviaires majeurs.

L'un des projets le plus avancé à ce jour, concerne la création de la ligne Lyon-Turin, avec le lancement mi-janvier d'une enquête publique qui durera jusqu'au 5 mars prochain. Pendant 7 semaines, les citoyens des 71 communes concernées par le tracé vont alors être consultés, pour pouvoir donner leur avis et faire part de leurs observations concernant la partie française du tunnel. Rappelons-le, le projet Lyon-Turin devrait permettre à partir de 2025, de mettre en circulation 40 millions de tonnes de marchandises et 5 millions de voyageurs chaque année. Un projet couteux (l'enveloppe concernant la partie française du Lyon-Chambéry-Turin s'élève à 7 milliards d'euros), qui devrait toutefois s'avérer profitable pour la région alpine, et le développement économique et écologique européen.



Parallèlement, l'enquête publique menée au printemps 2011 au sujet du projet de Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise, l'un des grands projets ferroviaires nationaux, a rendu en septembre dernier un avis favorable, même si certains points restent en réserve. Concrètement, ce chantier vise à réaliser 70km de ligne nouvelle pour relier la ligne Lyon/Ambérieu-en-Bugey à la Vallée du Rhône. Ce contournement de Lyon répondrait à plusieurs objectifs, dont l'amélioration du maillage du réseau ferroviaire pour favoriser la croissance économique régionale, le report du transport de marchandises de la route vers le rail, un accroissement de la capacité du nœud ferroviaire Lyonnais et une meilleure desserte de la plateforme multimodale de Lyon Saint-Exupéry.

Des efforts sont également entrepris pour améliorer la fiabilité de l'axe Lyon-Grenoble en réaménageant certaines voies et en modernisant la ligne Valence-Grenoble-Montmélian.



A contrario, compte tenu de la décision de l'Etat de ne pas augmenter globalement les capacités routières de notre pays, les projets relatifs à l'aménagement d'axes routiers en région se sont vus globalement retardés, voire abandonnés, tel que l'élargissement de l'A7 vers la Vallée du Rhône.

Conscient que ces décisions pourraient peser sur certaines économies locales, le MEDEF reste mobilisé et vigilant sur l'articulation des enjeux économiques et environnementaux.

Le saviez-vous ? Depuis le 1^{er} janvier 2012, les entreprises de 50 salariés et plus, doivent être couvertes par un accord collectif ou, en l'absence d'accord, par un plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

A défaut, elles risquent, en cas de contrôle de l'inspection du travail, de devoir payer une pénalité d'un montant égal, au maximum, à 1% de la masse salariale brute mensuelle de l'entreprise.

Pour accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de cette obligation, la direction des Relations Sociales du MEDEF a réalisé un guide pratique portant sur l'égalité femmes-hommes en entreprise, enrichi d'exemples concrets et de trames de plan d'action.



8 propositions pour les TPE-PME-ETI

Dans le contexte économique actuel, le MEDEF présente et entend faire valoir 8 propositions pour soutenir et accompagner les TPE-PME-ETI dans leur croissance.

Proposition n°1 :

Améliorer l'accès aux marchés financiers des PME-ETI

Proposition n°2 :

Renoncer à toute nouvelle hausse de la fiscalité locale

Proposition n°3 :

Renoncer à la révision des valeurs locatives foncières

Proposition n°4 :

Supprimer le privilège du trésor en cas de défaillance d'entreprise

Proposition n°5 :

Supprimer la publicité de privilège de l'URSSAF

Proposition n°6 :

Etendre le champ d'application de l'IS à taux réduit pour les PME

Proposition n°7 :

Rétablir le dispositif « zéro charges » pour les TPE

Proposition n°8 :

Veiller à ne pas surenchérir sur la réglementation communautaire

Retrouvez le détail de ces propositions sur le site www.medef.com

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre MEDEF territorial pour consulter ce guide.

Signature de 4 accords pour L'emploi des jeunes en 2011

Chaque année, plus de 700 000 jeunes arrivent sur le marché du travail. Conscients des difficultés d'accès à l'emploi qui sont bien souvent rencontrées dans le contexte conjoncturel et économique actuel, les partenaires sociaux ont voulu s'impliquer et accompagner les jeunes dans ce début de parcours professionnel. Sur l'année 2011, sept organisations syndicales et patronales dont le MEDEF, se sont donc engagées en faveur de l'emploi des jeunes en signant pas moins de 4 accords en six mois.

Accord du 7 avril 2011 : l'accès à l'emploi

En réponse aux différents obstacles qui peuvent être rencontrés à la sortie du système éducatif, un accompagnement individuel a été renforcé pour aider 90 000 jeunes à accéder à un premier emploi, grâce à l'engagement des missions locales, de Pôle Emploi et de l'APEC. Fin novembre 2011, 1800 jeunes avaient déjà pu être pris en charge de façon opérationnelle.

Accord du 29 avril 2011 : L'accès au logement

Différents objectifs sont fixés à Action Logement pour 2012, afin de faciliter l'accès au logement des jeunes, bien souvent en difficultés avec des revenus limités, un besoin de courte durée et trop peu de logements disponibles. En recherche d'emploi, ces difficultés limitent en partie la mobilité des jeunes.

Accord du 7 juin 2011 : l'accès aux formations en alternance et aux stages en entreprises

Particulièrement adaptés à une intégration rapide et durable des jeunes dans l'emploi, l'alternance et les stages en entreprise doivent être développés et optimisés. Ainsi cet accord vise à augmenter le nombre de contrats en alternance, via les branches professionnelles notamment, mais aussi à « moraliser » davantage l'utilisation des stages, avec la mise en œuvre d'un projet pédagogique et une amélioration qualitative de ces expériences pour une meilleure prise en compte dans le processus d'embauche.

Accord du 11 juillet 2011 : L'entrée dans l'emploi

Face aux difficultés d'intégration en entreprise de certains jeunes, un certain nombre de dispositions simples sont prévues, de la mise en place d'un parcours d'entrée à l'attribution d'une aide financière exceptionnelle, pour faire face aux différents frais qui peuvent être occasionnés avant le versement d'un premier salaire (restauration, transport ...). Cette aide financière sera opérationnelle début 2012.

Ces 4 accords permettent donc la mobilisation de 175 millions d'euros, sans créer de charges supplémentaires pour les entreprises, en redéployant des financements d'ores et déjà existants.



Retrouvez l'intégralité de l'actualité nationale sur le site du MEDEF : www.medef.com

AGENDA

Rencontres MEDEF : Qui ? Quoi ? Pourquoi ? (voir article page 2)

Bresse le 1^{er} février 2012
Plaine de l'Ain le 28 février 2012
Haut Bugey le 7 mars 2012
Bas Bugey le 8 mars 2012

Conseil d'Administration et Conférence le 20 mars 2012

Comment protéger les savoir-faire et les données de l'entreprises ?
Conférence animée par Monsieur Benjamin SUEUR à partir de 18h
Maison des Entreprises
01960 PERONNAS
Conseil d'Administration à 17h

Réunions thématiques :

Le 2 février 2012 : La nouvelle offre d'intervention de l'Agefiph

Taxes sur les enseignes (TLPE), Pénibilité...

Maison des Entreprises
01960 PERONNAS
De 9 h à 11h

Le 6 février 2012 : Loi de Finance

En partenariat avec La Chambre des Notaires, l'Ordre des Experts Comptables, l'Ordre des Avocats et les autres syndicats patronaux

Maison des Entreprises
01100 BELLIGNAT
A 18h30

Le 15 mars 2012 : Constituer un dossier de Reconnaissance de la Lourdeur du Handicap

Maison des Entreprises
01960 PERONNAS
De 14h à 17h

Le 23 mars 2012 : Les nouveaux outils de recrutement et d'accompagnement à l'intégration

(Méthode de Recrutement par Simulation)

Maison des Entreprises
01960 PERONNAS
De 9h à 11h

Le 27 mars 2012 : Management

Motiver ses salariés, limiter le turn-over, garantir la passation des savoir-faire. Quels outils mettre en œuvre ?

Maison des Entreprises
01960 PERONNAS
De 9h à 11h

Interview

selux **LUDEC**

Quelle est l'activité de votre entreprise ?

LUDEC groupe SELUX fabrique et commercialise des luminaires et projecteurs destinés à l'éclairage des espaces extérieurs des collectivités.

La commercialisation est assurée dans le monde entier par l'intermédiaire de filiales commerciales (France, USA, Benelux, Italie, Suède, Autriche, Singapour, Australie) ou d'agents.

L'activité du groupe est uniquement consacrée à l'Eclairage : Intérieur, Extérieur et Composants.

En France nous ne commercialisons pour le moment que l'Eclairage Extérieur.



Quels sont vos marchés ?

Notre client final est toujours la collectivité publique, qu'elle soit locale, territoriale ou départementale. Nos deux marchés principaux sont l'Eclairage Urbain (routes, places, voies résidentielles, parkings...) et la mise en valeur (illuminations) de bâtiments ou d'espaces verts. Sur ces deux marchés LUDEC est le n° 3 ou 4 sur le marché français.

Nous sommes positionnés sur le segment moyen et haut de gammes. Nous commercialisons des produits de très haute qualité technique et photométrique. Nos produits ont été développés avec des désigner extérieurs ce qui nous garantit une grande richesse ainsi qu'une diversité de gamme.

Nous réalisons également beaucoup de produits spéciaux et/ou adaptés à la demande des architectes ou concepteurs éclairagistes. Cette activité représente environ 30% de notre Chiffre d'affaires.

Géographiquement nous travaillons sur l'ensemble du territoire français + DOM TOM ainsi que sur le Maghreb. Nous avons également beaucoup fait évoluer les ventes inter groupe. En effet, LUDEC a développé et conçu de nombreux produits spécifiques pour le marché français, vendus à l'ensemble du groupe.

Quelles sont vos perspectives ?

Nous sommes soumis à une double saisonnalité ; annuelle tout d'abord avec une activité faible le 1^{er} trimestre (nulle en août), forte en juin/ juillet, puis exponentielle sur le dernier trimestre. Nos marchés sont également tributaires du mandat municipal. Ils sont stables l'année de l'élection, en baisse l'année qui suit l'élection puis nous constatons une remontée progressive durant les quatre années précédant l'élection.

Les perspectives économiques générales sont médiocres mais le marché de l'Eclairage Extérieur devrait se comporter correctement. En effet de nombreuses collectivités veulent investir dans des produits nouveaux et moins énergivores.

A éclairage égal, un produit nouveau de bonne qualité permet d'économiser 30 à 50% d'énergie tout en baissant de manière considérable les nuisances lumineuses.

Comment participez-vous à l'organisation du MEDEF de l'Ain ?

LUDEC est adhérent depuis de nombreuses années au MEDEF en passant par l'UIMM de l'Ain.

C'est important pour nous tant sur le plan de l'actualité sociale et juridique, que sur la formation

Que vous apporte le MEDEF de l'Ain ?

Sur un plan concret nous travaillons de concert avec le MEDEF sur la problématique de transport en commun sur le territoire de la CCMP de Miribel et du Plateau. La communauté a lancé la mise en place des transports en commun à la charge des entreprises (0.6%) et sans véritable concertation. Grâce au MEDEF nous avons pu obtenir une concertation, quelques améliorations et un véritable suivi du projet avec les élus

LUDEC : En quelques chiffres

CA : 19 M€

Nb Sal : 450 personnes

Siège social / Les Echets

01706 Miribel

Tél +33 (0) 4 72 26 26 75

Fax +33 (0) 4 72 26 26 72

www.ludec.fr

Le MEDEF de l'Ain vous accompagne...



Actions Ecole-Entreprise
Rapprocher le monde de l'entreprise de celui de l'éducation.



Mission Mode d'Emplois
Accompagner l'entreprise dans ses démarches de recrutement et GPEC.



Club Entreprises et Handicap
Informé, aider, conseiller, mettre en lien les entreprises assujetties à l'obligation d'emploi.



Gestion de la Taxe d'Apprentissage
Privilégier un collecteur local pour développer les formations adaptées aux besoins des entreprises.



Un service de conseil et d'assistance juridique rapide, efficace et personnalisé !

Un accueil et une convivialité pour faciliter vos témoignages (interviews, réactions, questions ...) et vos échanges entre mandataires ou adhérents.

... et vous propose les services de ses partenaires



Accompagner vos salariés avec une gamme d'aides et de services pour leur solution logement



Concevoir des programmes locatifs pour une meilleure qualité de vie



Informé et accompagner les entreprises dans la mise en œuvre de leur politique emploi/formation/compétences



Assister l'entreprise pour les questions d'environnement industriel



247 Chemin de Bellevue
BP 21
01960 Péronnas
Tél 04 74 32 17 10
Fax 04 74 32 00 59
secretariatdir@medef-ain.com

www.medef-ain.com

Contact : Sylvie FAVRO

Directeur de publication : Elisabeth REFFAY – Directeur Général du MEDEF de l'Ain

Mise en page : M.BARBIER